

Demande d'un certificat d'autorisation de vente de biens d'utilité domestique (vente de garage)



Municipalité de Sainte-Flavie
775, route Flavie-Drapeau
Sainte-Flavie (Québec)
G0J 2L0
Courriel : urbanisme@sainte-flavie.net
Site web : www.sainte-flavie.net
Téléphone : (418) 775-7050
Télécopieur : (418) 775-5672

Section réservée à l'usage de la municipalité

No de matricule : _____
Cadastre : _____
Zone : _____
Nombre de fois : _____ (max. 3 fois / année)
Certificat d'autorisation émis le : _____

No demande : 2010 - _____
No Certificat d'autorisation : 2010 - _____

COÛT : 15 \$ / ÉVÈNEMENT

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Résidentiel Commercial Industriel Agricole
Transport et communication Service et institution Parc et récréation

Emplacement des travaux : _____

Dates prévues pour la vente de garage : _____

Article 140 issu du règlement de zonage numéro 3-91 :

La vente de bien d'utilité domestique (vente de garage) est autorisée dans toutes les zones pour une période n'excédant pas une fin de semaine, soit du vendredi 16 heures au dimanche soir 21 heures inclusivement et ce, pour un maximum de trois (3) fins de semaine par terrain par an. Les ventes de garage ne sont permises qu'entre le 1^{er} mai et le 31 octobre d'une même année.

- Conditions assujetties :*
- 1) Elles doivent se dérouler sur le même terrain que l'usage principal;
 - 2) Le terrain où se déroule la vente de garage et les produits mis en vente et en étalage doivent appartenir au même propriétaire;
 - 3) La possibilité d'exercer cette activité sur un terrain est limitée à trois (3) fins de semaines par an qu'elles soient consécutives ou non et nécessite un certificat d'autorisation distinct pour chaque fin de semaine, qu'elles se suivent ou non.

IDENTIFICATION

Propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Requérant

même que propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Responsable

même que propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

No RQB ou NEQ : _____

Ce certificat d'autorisation n'est valide que pour les dates inscrites et les travaux décrits sur ce formulaire. Vous devez aviser l'inspectrice en urbanisme lors de modifications en cours de travaux.

DOCUMENTS REQUIS

Fourni

- Si vous êtes nouvellement propriétaire, vous devez fournir une copie de l'acte de vente notarié

Lorsque requis, l'inspectrice en urbanisme pour vérifier si toutes les dispositions des règlements sont respectées, est en droit d'exiger des documents complémentaires.

SIGNATURE DU REQUÉRANT Je soussigné(e), déclare par la présente que les renseignements qui précèdent sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du dit permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signé à _____ ce _____ Reçu par _____

Signatures : Requérant _____ Urbanisme _____